

# PRÉSENTATION DU PROJET FÉDÉRAL POUR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

## PROGRAMME OLYMPIADE 2025/2028 : JOUER TOUJOURS PLUS

### NOTRE PROJET « JT+ » : JOUER TOUJOURS PLUS

- ❖ Une vision nouvelle pour une Fédération inspirante et innovante.
- ❖ JOUER TOUJOURS +, c'est jouer davantage et pouvoir jouer mieux.

Le projet « JT+ » propose une vision de réforme pour le hockey en France, axée sur une approche ascendante où les Clubs jouent un rôle primordial dans le développement et où la Fédération agit en soutien.

Cette vision propose un véritable changement de paradigme pour dynamiser le hockey français, en mettant l'accent sur l'autonomie des Clubs, la simplification des procédures, les formations et le renforcement des partenariats.

### LES POINTS CLÉS DU PROJET « JT+ »

#### ORGANISATION DE LA FFH

*Création de pôles d'expertise pour mieux accompagner les Clubs, avec un Directeur et la réorganisation de la direction technique nationale pour améliorer l'efficacité, la performance et la réactivité.*

#### STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

*Définition en toute autonomie par les Clubs de leurs priorités locales avec le soutien des structures fédérales sur tout le spectre du développement : organisation des championnats, équipements, marketing...*

#### FORMATION

*Amélioration du système de formation pour les encadrants avec une approche basée sur des modules de compétences et une structuration du dispositif reposant sur des formateurs locaux, des outils didactiques accessibles et une mobilisation fédérale pour les Clubs isolés.*

#### ARBITRES / JUGES ET OFFICIELS

*Amélioration de la formation, de la valorisation des arbitres et des mécanismes de recrutement pour pallier le manque actuel d'effectifs et de vocations.*

#### HAUT NIVEAU ET HAUTE PERFORMANCE

*Développement d'une stratégie pour améliorer la performance des Équipes Nationales basée sur l'accompagnement socio-professionnel des sportifs/sportives, l'expertise de l'encadrement et des préparations répondant aux exigences du hockey moderne au plus haut niveau.*

#### SITE YVES DU MANOIR

*Exploiter le site Yves du Manoir pour des partenariats et événements avec des entreprises et pour l'organisation de stages d'animations et de compétitions.*

#### FINANCES

*Poursuivre les efforts nécessaires de reconstitution des fonds propres de la FFH et recherche active de nouvelles sources de financement pérennes.*

#### MARKETING / COMMUNICATION

*Accroître notre notoriété et faire preuve de dynamisme avec un renforcement de notre stratégie digitale pour valoriser notre communauté et attirer de nouveaux partenaires.*

## 1- ORGANISATION DE LA FFH

Les services fédéraux seront réorganisés en **Pôles d'expertise** pour mieux accompagner, aider et soutenir les Clubs, les Comités Départementaux et les Clubs, tout en suggérant sans imposer.

Une équipe nouvelle composée de passionnés de hockey, déjà enrichis de leurs expériences à l'étranger ou dans l'organisation d'événements sportifs au plus haut niveau (J.O.) s'appuiera sur l'expérience des structures déconcentrées et du savoir-faire de professionnels.

### 1-1 Les Salariés de la Fédération

Nos principaux axes de travail seront les suivants :

- **Création d'un poste de Directeur** pour renforcer et organiser les effectifs du siège et l'animation des Commissions (sous réserve des capacités financières disponibles) ;
- Organiser une équipe de **professionnels expérimentés** dotés d'importantes capacités d'autonomie ;
- Un partenariat avec le département Sport de l'université de Paris-Nanterre (proche du siège fédéral) est d'ores et déjà envisagé pour nous aider dans le recrutement, la formation des salariés et le soutien d'étudiants sur certaines opérations ponctuelles lorsque cela s'avèrera nécessaire ;
- Des lettres de mission seront clairement définies avec chacun des salariés du siège, sur la base d'un projet individualisé ;
- Pratiquer un management exigeant et en même temps respectueux, participatif et motivant pour créer l'esprit d'équipe indispensable à la réalisation des missions : des salariés motivés, en confiance et bien installés dans leur fonction sont la meilleure garantie pour développer une **écoute attentive des demandes des Clubs** ;
- Pas de questions posées laissées en déshérence et sans réponse.

### 1-2 Les Commissions

Elles jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre des actions clés de la politique décidée par le Comité Directeur.

Tout notre projet vise à attacher une grande importance à la **transversalité des différentes Commissions** :

- Nous les souhaitons **ouvertes** à toutes les compétences et expériences, qu'elles soient bénévoles, professionnelles, ou issues de dirigeants, élus, parents, joueurs de toutes les générations, afin de constituer des groupes d'experts capables de répondre aux attentes des Clubs, des Comités Départementaux et des Ligues et de leurs licenciés dans le cadre de la politique fédérale ;
- Les élus du Comité Directeur s'impliqueront **activement** dans les Commissions Fédérales, et tout particulièrement au sein de la Commission Développement, pour porter les réformes structurelles dont le hockey français a besoin ;
- Les Commissions Formation, Règlements et Statuts seront renforcées pour s'adapter aux évolutions nécessaires ;
- Nous inviterons toutes les bonnes volontés, en ce compris les membres d'une autre liste candidate à intégrer ces Commissions en fonction de leurs motivations et compétences, contribuant ainsi au développement du hockey français ;
- Les membres de la Commission Féminine participeront naturellement à d'autres Commissions, notamment celles axées sur le Développement, le Haut niveau et la Formation ;
- La Commission Financière sera composée de plusieurs membres ayant une solide expérience de direction financière et/ou de contrôle de gestion : indépendante, elle sera force de proposition pour le Président et le trésorier de la Fédération.

### 1-3 Les Clubs et les structures déconcentrées

Pour travailler efficacement, changer de paradigme et réussir le pari du développement et du changement, nous devons instaurer une communication fluide entre tous les acteurs du hockey :

- Pour prendre en considération les préoccupations de Club et partager les expériences ;
- Pour associer les Présidents de Club aux réflexions et travaux engagés dans les différentes Commissions en amont des décisions prises par le Comité Directeur ;
- Pour renforcer le rôle des Comités Départementaux qui sont les structures les plus proches des Clubs pour les accompagner dans leurs actions de développement.

Les relations avec **les Présidents de Club** seront renforcées et plusieurs rendez-vous seront inscrits au calendrier, avec la participation du Président de la Fédération, du Secrétaire Général et des élus du Comité Directeur en charge des sujets qui seront portés à l'ordre du jour :

- Au moins 2 réunions par an avec les Présidents de Club Élite/Nationale 1 et Clubs de + 150 licenciés ;
- Au moins 2 réunions par an avec les Présidents des Club formateurs et de moins de 150 licenciés.

Le rôle **des Comités Départementaux** reste fondamental pour réussir à s'implanter durablement sur nos territoires, créer des nouveaux Clubs ou sections sportives dans les Clubs omnisport, pénétrer le réseau des écoles, collèges, lycées et densifier l'offre de pratiques du hockey :

- La Fédération et les Ligues Régionales travailleront de concert à aider les Comités Départementaux à se structurer, voire à se constituer en apportant une aide administrative ;
- Toutes les sources d'aides à l'emploi devront être répertoriées pour recruter des agents de développement : dispositifs régionaux et départementaux, aides de l'Agence Nationale du Sport (ANS) ;
- Au moins 2 réunions par an avec les Présidents de Comités Départementaux.

Les **Ligues Régionales** sont les partenaires privilégiés de la Fédération pour mettre en œuvre sa politique :

- Organiser les différents championnats dans toutes les catégories sur leur territoire ;
- Assurer la détection des meilleurs jeunes joueurs pour les engager dans la filière du Haut Niveau ;
- Assurer la formation des agents de développement et des entraîneurs des Clubs et des Comités Départementaux ;
- Organiser des événements qui permettent la promotion du hockey sur gazon et qui donnent de la visibilité aux différents partenaires ;
- Au moins 2 réunions par an avec les Présidents de Ligues.

**C'est la synergie et la bonne coordination entre ces structures qui est essentielle** pour un bon fonctionnement de la vie fédérale et la mise en œuvre de notre projet.

### 1-4 Les textes et règlements

La Fédération est actuellement régie par de nombreux règlements : compétitions, disciplinaire, administratif, intérieur, financier, ainsi que terrains et installations. Au fil des ans, ces règlements ont été modifiés, complétés et réécrits, souvent sans cohérence ni uniformité dans les définitions utilisées. Cela a souvent conduit à des interprétations variées et à plusieurs litiges non résolus.

Pour remédier à cette situation durant la mandature 2025-2028, nous proposons de renforcer la cohérence des textes et de les **simplifier dans l'esprit de pouvoir « JOUER TOUJOURS + »**, en :

- Evaluant l'impact des règlements pour s'assurer que les textes ne pénalisent pas la mise en place d'actions de développement ;
- Allégeant les contraintes, simplifiant au maximum les textes et les rendant plus accessibles à tous.

## 2- STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

**Un constat :** Depuis plus de 30 ans, d'olympiade en olympiade, **le nombre de licenciés français stagne**. Aussi, un changement de méthode s'impose.

La Fédération proposera une stratégie globale de développement, mais **ce sont les Clubs qui définiront leurs priorités et porteront des initiatives adaptées aux enjeux locaux**, avec le soutien des Comités Départementaux, des Ligues et de la FFH.

- La FFH proposera un cadre d'actions et des objectifs ;
- Elle organisera des séminaires régionaux partout en France au cours de l'année 2025 pour initier les changements ;
- Les Ligues, les Comités Départementaux, les Clubs choisiront les objectifs les plus adaptés à leurs spécificités d'environnement pour faire « **JOUER TOUJOURS +** »

**Notre programme d'actions sur le développement couvrira les principaux thèmes suivants :**

### 2-1 Développement et pratiques de jeu

**Les textes seront simplifiés pour lever les obstacles au développement**, permettant ainsi de mieux jouer et d'accroître la pratique, en proposant des offres adaptées aux surfaces de jeu, aux effectifs et aux spécificités de chaque territoire.

- Harmoniser les catégories d'âge avec l'organisation scolaire ;
- Mise en place de la double licence dans le cadre des Clubs satellites ;
- Proposer le principe d'équité numérique (même nombre de joueurs sur le terrain) dans les compétitions concernant des structures, des catégories et des pratiques en phase de développement. Par exemple : régional, N2D, ou vétérans (Système efficace proposé par la FF Rugby) ;
- Hockey 5x5, 7x7 ... adaptation des formats pour « **JOUER TOUJOURS +** » sur n'importe quelle surface.

### 2-2 Développement de nouvelles structures pour « JOUER TOUJOURS + »

- Un **dispositif innovant et incitatif** sera mis en place pour les Clubs volontaires afin de développer des **Clubs satellites** ou des sections hockey dans des **Clubs omnisports**, densifiant ainsi le maillage territorial et augmentant l'offre de pratique ;
- Adaptation des statuts pour faciliter la création de nouvelles structures ;
- Franchise du coût de la licence pour les nouveaux licenciés issus de ces Clubs (ou à l'euro symbolique) ;
- Accompagnement des Clubs par des **référents expérimentés** issus de la Commission Développement.

### 2-3 Développement / Professionnalisation

**L'emploi est un des principaux leviers** au service du développement. Pour engager des actions de développement pérennes, la **participation de personnes formées et qualifiées** est essentielle.

Pour favoriser le recrutement de professionnels, la Fédération s'inscrira dans une démarche d'accompagnement et de soutien des structures

- Accompagner les Clubs, Comités, Ligues pour leurs projets de professionnalisation : Ajustement de stratégie en lien avec les opportunités, recherche de financement et construction de stratégie économique, accompagnement des dirigeants dans la gestion de l'emploi, etc. ;

- Redéfinir les modalités du Fonds d'Aide à l'Emploi (dispositif fédéral de soutien à la création d'emploi d'agent de développement) ;
- Veiller et informer sur tous les dispositifs d'aide à l'emploi (ex : 1000 emplois sociaux-sportifs) ;
- Aider à la mutualisation de projets de professionnalisation pour faciliter le recrutement de salariés dans des structures aux capacités économiques limitées.

#### 2-4 Développement / Equipements

- **Assistance et suivi continu** pour les **projets d'installations sportives des Clubs** : terrains, éclairage, bâtiment vestiaires et/ou Club-house, matériel sportif (banc touche, table technique, tour vidéo) ;
- **Mutualisation des terrains** : se rapprocher des autres Fédérations, par exemple la F.F.Football, ou la F.F.Tennis (transformations de terrains vacants) ;
- Mise à jour du Règlement des Terrains et Installations Sportives (qui date de 2018), pour y intégrer les évolutions techniques ;
- Élaboration d'un Règlement des Éclairages, pour permettre une équité sportive lors des rencontres organisées en nocturne.

#### 2-5 Développement / Scolaire et rôle des Parents

##### Pour le Scolaire :

Depuis des années, de très nombreux Clubs et Comités Départementaux déploient des efforts considérables pour promouvoir et **organiser des cycles de hockey dans les écoles**.

A l'écoute de vos témoignages, le constat est très décevant :

- Très faible taux de transformation (nombre d'inscriptions dans les Clubs rapporté au nombre d'enfants sensibilisés) : +/- 1% ;
- Pour un investissement important des entraîneurs issus des Clubs ou des Comités Départementaux.

Ces actions de promotion sont néanmoins importantes, pour les raisons suivantes :

- Sensibilisation d'un jeune public à l'existence de notre sport ;
- Source de financement pour les salaires des entraîneurs et agents de développement ;
- Renforcer les partenariats avec les collectivités locales.

L'objectif sera **d'améliorer ce taux de transformation** en mettant en place les mesures suivantes :

- Accompagner l'action de promotion vis-à-vis des enfants par une information auprès des parents, sur le hockey (découvertes et valeurs) et sur les pratiques et les opportunités proposées par le Clubs de proximité (convivialité, loisirs, santé...) ;
- Cibler les écoles de proximité. Toucher moins d'écoles, mais mieux ;
- Etablir une relation forte, sur la durée, avec la direction et les enseignants de l'école : ils doivent devenir nos meilleurs vecteurs de promotion ;
- Engager à nos côtés des entraîneurs avec un profil de **recruteur** ;
- Evaluation des actions et partage au niveau national. La FFH proposera un outil pour constitution d'une base de données permettant de mieux connaître l'origine et les attentes de nos publics.

### **Pour le rôle des parents :**

Dans le cadre du développement de nos Clubs, **une action ciblée** doit être menée vis-à-vis des parents. Ils sont, au même titre que leurs enfants, l'avenir de nos Clubs.

Une attention particulière doit être portée aux **nouveaux venus**, découvrant le hockey. Ce sont eux qui contribueront à pérenniser la présence de leurs enfants au sein de nos Clubs, ils sont une source de bénévoles, d'entraîneurs, de dirigeants, ils sont aussi les **futurs animateurs** des sections Loisirs et Masters, ils sont encore, par leurs relations professionnelles, des liens potentiels avec de futurs partenaires.

Ils doivent faire partie de nos préoccupations premières, c'est pourquoi la cellule communication/marketing de la FFH **proposera des outils** (documents, flyers, QR code) **pour accompagner les Clubs** dans cette démarche de sensibilisation.

### **2-6 Aide au Développement / Marketing et Partenariats des Clubs**

- Mise en place d'un réseau national d'élus référents pour soutenir les Clubs dans leurs relations avec les collectivités et écoles ;
- Organisation de **séminaires régionaux** pour former les dirigeants aux stratégies gagnantes et construction de projet, pour séduire les partenaires locaux ;
- Favoriser le retour d'expériences des Clubs qui performement.

### **2-7 Pratique du hockey à tout âge**

- Entretien et renforcer les relations avec les **Masters** ;
- Relayer la communication sur les compétitions, les résultats et les évènements ;
- Organiser, au niveau régional ou national, des compétitions autres que le championnat Vétérans (+40).  
Par exemple : Challenge +60, tournois, tournoi régional à 7 etc...

### 3- FORMATION

**Un constat :** trop d'acteurs du hockey sont isolés et n'ont pas accès à des formations adaptées à leurs attentes.

Nos échanges avec les professionnels de l'encadrement révèlent des disparités territoriales significatives. Les principaux obstacles identifiés sont le manque d'une politique efficace de formation, en termes de qualité de l'enseignement, et le manque de ressources humaines formées :

- Sentiment d'isolement de trop nombreux acteurs du hockey ;
- Difficulté dans le recrutement, tant au sein des Clubs qu'à l'extérieur ;
- Manque d'attractivité pour le métier d'entraîneur-éducateur ;
- Défaut d'une structure relais entre la FFH et les Clubs pour organiser efficacement la formation et l'emploi ;
- Besoin d'outils didactiques accessibles pour faciliter la formation et la création de séquences pédagogiques ;
- Cette liste n'est pas exhaustive ....

Rapidement, avec les Clubs et la Commission Formation (dont la Commission des Entraîneurs), nous déciderons des **actions à court terme** et élaborerons un **Plan National de Formation à partir des grands axes suivants** :

- **Création d'un pôle d'expertise national** pour écouter, accompagner et mobiliser tous les acteurs du hockey : Commission des Entraîneurs, Cadres Techniques, Experts ;
- Structurer le dispositif en redynamisant le pool de référents formateurs au sein des Ligues et en soutenant les Ligues en difficulté ;
- Identifier et former des référents dans chaque Ligue, ce qui est crucial pour réussir ;
- Restructurer les Comités Départementaux, essentiels pour le recrutement et l'emploi ;
- **Améliorer le système de formations fédérales** pour les encadrants en modules de compétences.

**Notre objectif** sera de construire un **dispositif de formation répondant aux besoins de chaque Club** compte-tenu de la singularité de chacun et du contexte territorial.

- Modules de formation pour des pratiques émergentes (Baby-hockey, Handi-hockey, Loisir, Hockey santé) sous un format court et pratique, réalisable via des référents territoriaux ;
- Rénover l'approche de l'encadrement en école de hockey avec des modules de compétences plutôt que des catégories (exemples : Pédagogie, Aspects ludiques-Motricité, Gestes techniques, Tactique individuelle) ;
- Accorder le DF1 en validant 2 modules et le DF2 avec un minimum de 4 modules, en se concentrant sur l'acquisition des connaissances, savoir-faire et savoir-être nécessaires ;
- Rénover le module entraîneur (DF3) pour développer les capacités d'analyse et de réflexion des entraîneurs, avec des modules tels que coaching, méthodologie, aspects tactiques, connaissances périphériques.

#### 4- ARBITRES / JUGES ET OFFICIELS

**Un constat** : l'arbitrage est une préoccupation majeure pour les Fédérations de sports collectifs amateurs, y compris la FFH. Un bilan est nécessaire entre les différentes Commissions. Les discussions révèlent :

- des disparités de niveau entre les catégories ;
- un consensus sur la régression générale du niveau ;
- un manque d'effectifs critique (seulement 40 arbitres-officiels) ;
- la disponibilité est actuellement le seul critère pour arbitrer ;
- l'abandon de la formation constitue un problème majeur.

La priorité est de couvrir toutes les compétitions nationales, bien que la valorisation des arbitres fasse défaut. À court terme, l'auto-arbitrage, où les Clubs fournissent leurs propres arbitres, est une solution proposée pour pallier le manque d'effectifs.

Nous préconisons de nous appuyer sur le **plan "Officiels 24-28"** pour servir de base à la co-construction d'une politique de développement de l'arbitrage, en incluant les éléments suivants

- Renforcer la **transversalité entre la CNJA, la CSN, les entraîneurs et les Présidents** ;
- Restructurer les CRJA dans le cadre de la redynamisation des Ligues ;
- Créer un dispositif de formation basé sur les outils didactiques et pédagogiques existants, en lien avec la Commission Formation ;
- Utiliser les événements (tournois, finales) pour rassembler les officiels ;
- Détecter des potentiels arbitres et officiels au sein des Clubs et les valoriser en créant des actions de communication innovantes (journées de championnat dédiées à l'arbitrage féminin, site internet de la FFH, ...)
- Favoriser les championnats régionaux et de zones le samedi soir ;
- Intégrer l'arbitrage par la catégorie supérieure lors des plateaux de jeunes sur deux catégories ;
- Recueillir les bonnes pratiques et expériences réussies dans différents territoires pour sensibiliser, inciter et recruter des officiels.

**Dans ce contexte de pénurie d'arbitres, nous devons innover et oser prendre des initiatives ensemble pour continuer à « JOUER TOUJOURS + »**

## 5- HAUT NIVEAU ET HAUTE PERFORMANCE

**Le Plan de Performance Fédérale (PPF) doit être conçu avec le DTN pour cibler les éléments clés à considérer au niveau des Clubs, dans l'accès au haut niveau, et pour réussir dans la haute performance, avec en ligne de mire l'objectif des JO de « LA 2028 ».**

### 5-1 Clubs

**Pour optimiser les relations et renforcer les compétences des entraîneurs, il est essentiel de :**

- Améliorer la communication entre les staffs des Équipes de France (EDF) et les entraîneurs de Clubs
- Collaborer avec les Clubs pour favoriser une représentation plus nationale dans les championnats nationaux : ententes, double licence, sélection départementale... ;
- Établir un axe de communication efficace entre les staffs des EDF, les Ligues, les Comités Départementaux, les Clubs et les parents des jeunes sélectionnés ;
- Promouvoir le double projet dans les Pôles France, reconnus pour leur efficacité ;
- Organiser des stages et compétitions pour les U14 jusqu'aux Équipes de France seniors sur tout le territoire, et pas uniquement en Hauts-de-France et en Île-de-France ;
- Réviser le programme de Coaching Performance pour les coachs Élite et N1 en tenant compte de leurs besoins, en proposant des formations tout au long de la saison ou en déplaçant celles-ci à l'intersaison ;
- Maintenir des moments d'échanges privilégiés entre coachs ;
- Offrir des opportunités d'immersion pour les entraîneurs lors de stages nationaux ou à l'étranger, en partenariat avec d'autres Fédérations ;
- Proposer des outils didactiques et des séminaires à distance pour soutenir le développement continu des entraîneurs.

### 5-2 Accession au haut niveau

**Les éléments à prendre en compte dans le PPF sont :**

- Établir une stratégie claire pour la détection des jeunes talents, incluant l'âge optimal pour la détection, les disciplines (H11, salle, etc.) et les habiletés à cibler ;
- Revoir et adapter la formule du championnat de France des Régions ;
- Mieux structurer la formation des jeunes talents régionaux, en s'appuyant sur le Programme National de Performance (PNP) mis en place en 2013 ;
- Réviser la préparation et le déroulement des championnats de France des régions au sein des Ligues ;
- Évaluer la pertinence des politiques actuelles de formation et de détection des jeunes talents ;
- Assurer la présence de la Direction Technique Nationale (DTN) lors des Tournois Nationaux des Départements (TND) et des Tournois Nationaux de Clubs (TNC) pour une pré-détection efficace ;
- Relancer les stages nationaux U14 comme une phase de travail approfondi, à organiser de manière équitable sur le territoire chaque année ;
- Mettre en œuvre des opérations de détection systématiques lors des passages des Équipes de France sur l'ensemble du territoire ;
- Élaborer un protocole technicotactique pour la formation des jeunes talents, incluant les habiletés requises, la coordination interindividuelle, les gestes techniques, et l'intensité. Ces éléments seront intégrés dans des modules de formation ;
- Valider ce dispositif avec les cadres de la DTN et la Commission des Entraîneurs pour garantir son efficacité et sa pertinence.

### 5-3 Haute Performance

**Un constat :** suite aux JO de Paris 2024, des entretiens ont été menés avec des coaches français et étrangers et plusieurs joueurs de nos collectifs olympiques. Les discussions révèlent :

- Le rôle de directeur de la performance incompatible avec la fonction d'entraîneur national ;
- Les progrès considérables à accomplir dans le suivi socioprofessionnel des athlètes ;
- L'absence de programmes adaptés pour la préparation spécifique des gardiens ;
- La régression du niveau de jeu de l'Équipe de France masculine depuis la Coupe du Monde 2018 (Top 8), avec des résultats décevants reconnus par les joueurs et le staff ;
- L'absence de participation à la Pro-League 2023/2024 : un handicap majeur dans la préparation des JO de Paris ;
- Pour les JO de Paris : le manque d'approche psychologique de cet événement majeur, une préparation technique et tactique insuffisante et une préparation physique trop volumineuse ;
- Le point très positif de la planification basée sur des mini-stages hebdomadaires au CREPS Hauts-de-France ;
- L'Équipe de France féminine a tenu son rang et a confirmé son ascension en se rapprochant du top 15 mondial. Comme pour les hommes, le programme de préparation régional devra être intensifié.

Ces observations soulignent **les axes d'amélioration nécessaires pour renforcer la performance des Équipes Nationales.**

**Les actions, ci-après, visent à optimiser la performance des Équipes Nationales tout en assurant un développement harmonieux des talents allant jusqu'à qualifier nos collectifs hommes et femmes pour les JO de « LA 2028 ».**

- Structurer le parcours des athlètes (SHN) à travers les étapes suivantes : Club de Détection, Pôle EDF, Club Élite/Étranger ;
- Continuer à renforcer la stratégie basée sur les pôles France et France Jeunes (des U16 aux U21), qui a démontré son efficacité avec plusieurs podiums mondiaux et des performances européennes. **Appliquer ce modèle au développement de la filière féminine ;**
- Collaborer avec les Maisons Régionales de la Performance (MRP) et travailler en partenariat avec les CREPS équipés de terrains de hockey ;
- Améliorer les stratégies de préparation personnalisée pour les EDF en dehors des pôles, en utilisant les installations des CREPS, d'YDM, et des Clubs ;
- Renforcer le **suivi socioprofessionnel des athlètes** en collaboration avec l'ANS, les MRP, et les partenaires. Créer un groupe de travail dédié à la veille et au suivi des dispositifs d'insertion professionnelle, formations post-bac, etc. Une plateforme « soutiens ton sportif » devrait être prochainement créée par l'ANS dans le cadre du dispositif du Pacte de Performance ;
- Lancer un appel à candidatures pour recruter un nouvel entraîneur et son staff pour l'Équipe de France Masculine ;
- Maintenir le staff actuel pour l'Équipe de France Féminine ;
- Développer l'expertise dans l'encadrement des Équipes de France et assurer une formation continue pour les entraîneurs via divers programmes (ANS, FIH, EHF, conventions avec Fédérations étrangères) ;
- Assurer des planifications pertinentes en harmonisant les programmes des Équipes de France Féminine et Masculine, notamment par l'organisation de mini-stages hebdomadaires tout au long de la saison.

## 6- SITE YVES DU MANOIR

### Une opportunité ! Deux ans pour faire ses preuves

- Mise en place d'une **équipe spécifique** pour promouvoir la gestion du site, en relation avec le Conseil Départemental des Hauts de Seine (CD92) ;
- Mise au point, avec le Conseil Départemental des Hauts de Seine (CD92), d'un cahier des charges techniques permettant l'organisation de compétitions internationales ;
- Partager harmonieusement la gestion du site avec le Club résident ;
- Organisation de compétitions : matches, tournois, championnats ;
- Organisation de stages pour les collectifs français et étrangers ;
- Organisation de séminaires pour les partenaires et les entreprises : team building, autres ;
- Animations et hockey santé pour les salariés des entreprises locales ;
- Se positionner auprès de la FIH et de l'EHF pour organiser des compétitions internationales avec nos collectifs à Yves du Manoir.

A l'issue de ces deux ans, **finaliser un partenariat** majeur avec le Conseil Départemental des Hauts de Seine (CD92) permettant la mise en place d'autres collaborations.

## 7- FINANCES

Les efforts engagés pour reconstituer les fonds propres pendant l'olympiade 2020/2024 seront poursuivis sans que les difficultés récurrentes de trésorerie ne remettent en cause cette trajectoire

L'objectif de **reconstitution des fonds propres** de la FFH doit être atteint fin 2028, soit dans le contexte actuel 80 k€ par an (sur la base d'un prévisionnel de - 320 k€ fin 2024)

- Le Président et le Trésorier de la FFH solliciteront l'organisation d'une réunion avec la Présidente et le Trésorier sortants pour apprécier :
  - L'ensemble de l'organisation financière de la FFH ;
  - Les mesures de restructuration de la fonction financière de la FFH ;
  - Les procédures internes ;
  - Les dernières mesures prises pour pallier les éventuelles difficultés de trésorerie de la FFH en 2024 ;
  - Les outils et procédures de contrôle mis en place.
- Une étude approfondie des comptes de la FFH au 31/12/2024 sera confiée à la Commission Financière constituée de membres justifiant d'une expérience significative
- Les éventuelles mesures complémentaires concernant l'organisation financière de la FFH seront mises en place sur la base des préconisations de la Commission Financière

## 8- MARKETING /COMMUNICATION

Un plan pour accroître notre notoriété et faire preuve de dynamisme avec un renforcement de notre stratégie digitale ayant pour but de valoriser notre communauté et attirer de nouveaux partenaires.

### 8.1 - COMMUNICATION

- **Construire un plan de communication** annuel sous forme de calendrier, en s'aidant d'une agence de communication spécialisée dans le sport (en fonction de nos ressources) ;
- Choisir des **canaux** appropriés et partager les évènements/activités et autres des Ligues, Comités et Clubs ;
- Création de **vidéos** promotionnelles ;
- Communication de « **zooms** » sur les hommes, femmes, arbitres, dirigeants, masters, bénévoles, FIH et EDH pour les mettre en valeur ;
- Poursuivre le travail effectué jusqu'à présent ;
- Entretien un **site adapté** aux smartphones et tablettes et s'astreindre à des mises à jour régulières ;
- Établir un lien avec les **médias sportifs** (articles papiers, TV, conférences...) ;
- Utiliser des supports de communication **uniformes** et réutilisables par tous.

Pour cela, le recrutement d'un « **Community Manager** » sera préconisé pour la gestion de notre Fédération, son image, sa notoriété et ses valeurs.

Plusieurs missions lui seront confiées comme par exemple, la publication de contenus, l'annonce des matchs et des résultats, les échanges avec les followers...

Notre sport étant actif (le week-end principalement), il est indispensable de communiquer en semaine mais également le week-end.

### 8.2 - MARKETING

**Un constat :** en 2023, le sponsoring a atteint 330 k€. Beaucoup de nos partenaires ne souhaitent pas renouveler leur présence.

Notre action première sera de reprendre contact avec l'ensemble de ces **partenaires**, de leur présenter notre projet et notre équipe, et de les convaincre de nous accompagner sur un nouveau mandat.

Pour nous aider dans cette tâche et entamer la conquête de nouveaux partenaires, nous pouvons et nous devons nous appuyer sur le site d'Yves du Manoir.

Proche du quartier d'affaires de La Défense, et fort de ses installations accueillantes et fonctionnelles, celui-ci doit nous permettre de proposer un panel de produits mettant en avant l'histoire de ce site et les valeurs de notre sport :

- Séances découverte pour les salariés ;
- Séminaires ;
- Invitations aux manifestations organisées ;
- Club d'entreprises...

Pour cela, nous nommerons un chef de projet en charge de la mise en forme et de la mise œuvre du **plan marketing et de commercialisation**.

Accueillir le monde économique et lui faire découvrir notre sport est un enjeu fort pour notre avenir. Yves du Manoir est un des moyens pour y parvenir.

Au regard des bonnes relations que nous avons déjà établies avec le propriétaire du site (le Conseil Départemental des Hauts de Seine), notre objectif sera de pérenniser les liens nous unissant et d'en faire un partenaire majeur du hockey français.

### 8.3 ÉVÉNEMENTIEL

#### Compétitions internationales :

L'organisation de grandes compétitions internationales au Stade Yves du Manoir reste suspendue aux décisions de Certifications FIH des moquettes récemment installées, suite au récent remplacement des équipements olympiques. Sans ces Certifications, la capacité d'action et d'organisation de grands événements au stade Yves du Manoir serait entravée.

Notre volonté sera de présenter des candidatures pour **organiser des compétitions internationales** masculines et féminines, dans les Ligues Régionales, et dans les Clubs.

Les dossiers de candidature pour l'organisation de compétitions internationales étant généralement déposés par les Fédérations Nationales auprès de l'EHF et de la FIH, avec un ou deux ans d'avance sur les dates prévues, la Fédération lancera une consultation auprès des différentes structures pour connaître leur intérêt et pouvoir s'inscrire dans les agendas de désignation.

#### Compétitions nationales :

L'organisation des différentes **finale des championnats de France** seront des événements majeurs pour attirer les médias, valoriser nos partenaires, réunir un large public autour d'un rendez-vous sportif exceptionnel.

Un cahier des charges sera élaboré pour encadrer l'organisation de ces manifestations dans lesquelles la Fédération, les Clubs, les Ligues et les Comités Départementaux travailleront de concert.

\*\*        \*\*        \*\*

\*\*